



# RAPPORT

CCE 2021-1086

**Suivi du secteur alimentaire pendant  
la crise du coronavirus  
Mars 2021**

CCE  
Conseil Central de l'Economie  
Centrale Raad voor het Bedrijfsleven  
CRB





**Suivi du secteur alimentaire pendant la crise du coronavirus  
Mars 2021**

**Personnes de contact**

**Frederik Hoogsteyns**

**[frederik.hoogsteyns@ccecrb.fgov.be](mailto:frederik.hoogsteyns@ccecrb.fgov.be)**

**Emmanuel Karel de Béthune**

**[embe@ccecrb.fgov.be](mailto:embe@ccecrb.fgov.be)**

## Suivi du secteur alimentaire pendant la crise du coronavirus

La BNB et la FEB coordonnent avec différentes fédérations d'entreprises et d'indépendants (en particulier BECI, UNIZO, l'UWE et VOKA) une enquête mensuelle réalisée au sein de l'instance collaborative Economic Risk Management Group (ERMG). L'objectif est d'observer l'incidence de la crise du coronavirus, mois après mois, sur l'activité économique en Belgique ainsi que sur la santé financière et les décisions des entreprises belges. Le secrétariat du CCE utilise ces données pour analyser des secteurs spécifiques<sup>1</sup>, en l'occurrence dans le présent rapport le secteur de l'alimentation et les secteurs approvisionnés par celui-ci<sup>2</sup>.

### **Baisses de chiffre d'affaires considérables dans le secteur alimentaire et grandes différences sectorielles**

Les entreprises interrogées font encore état d'une baisse considérable de leur chiffre d'affaires hebdomadaire (par rapport à leur chiffre d'affaires prévu sans l'apparition de la pandémie de coronavirus et la crise qui s'en est suivie). Nous remarquons que l'écart estimé s'est accentué dans la plupart des secteurs après l'entrée en vigueur du deuxième confinement. Pour l'ensemble de l'économie<sup>3</sup>, la baisse estimée du chiffre d'affaires s'élève à -9 % en moyenne pour la semaine du 9 février.

**Tableau 1 : Impact de la crise du coronavirus sur le chiffre d'affaires des secteurs qui ont une commission permanente au CCE (en %, 22 septembre 2020-16 mars 2021, sur base hebdomadaire)**

Revenue impact by industry	22-sept.	20-oct.	10-nov.	8-déc.	12-janv.	9-févr.	16-mars
<b>Accommodation and food service activities</b>	<b>-39</b>	<b>-65</b>	<b>-66</b>	<b>-78</b>	<b>-70</b>	<b>-69</b>	<b>-78</b>
Construction	-9	-9	-9	-7	-10	-7	-5
<b>Manufacture of food products</b>	<b>-9</b>	<b>-11</b>	<b>-12</b>	<b>-9</b>	<b>-18</b>	<b>-12</b>	<b>-9</b>
Manufacture of furniture	-19	-1	-7	-3	-2	-9	-2
Manufacture of pharmaceutical and chemical products	-10	-11	-8	-10	-5	-1	-6
Manufacture of textiles, wearing apparel and shoes	-4	-7	-19	-10	-12	-12	-10
Manufacture of wood and paper products, and printing	-6	-15	-14	-10	-4	-18	-16
<b>Retail sales (food)</b>	<b>-11</b>	<b>-1</b>	<b>-9</b>	<b>1</b>	<b>-1</b>	<b>-1</b>	<b>3</b>
Retail sales (non-food)	-16	-19	-51	-24	-7	-7	-16
Wholesale	-8	-15	-19	-15	-9	-6	-3
Belgium	-14	-14	-17	-14	-12	-10	-9

Sources : tableau créé par le secrétariat du CCE sur base des données des organismes suivants : BECI, Boerenbond, SNI, UNIZO, UWE, FEB, VOKA, BNB

Il existe de grandes différences entre les secteurs étudiés. Cette observation s'applique également aux secteurs liés à l'alimentation et à ses principaux fournisseurs. Alors que les entreprises actives dans le commerce de détail alimentaire (magasins d'alimentation) semblent se diriger vers une situation sans crise (3 %), les producteurs de denrées alimentaires (-9 %) et l'horeca en particulier (-78 %) enregistrent toujours des pertes de chiffre d'affaires extrêmement élevées.

<sup>1</sup> Seuls les secteurs qui ont une commission permanente au CCE font l'objet d'un suivi. Pour un aperçu complet de tous les secteurs interrogés et de toutes les réponses, les personnes intéressées peuvent consulter les tableaux détaillés sur le site web de la Banque nationale : <https://www.nbb.be/doc/ts/other/ermg/ermg-tables.xlsx>.

<sup>2</sup> Pour info, une version antérieure du rapport de suivi du secteur alimentaire (mai 2020) est disponible sur le site internet du Conseil central de l'économie : <https://www.ccecrb.fgov.be/p/fr/759/suivi-du-secteur-alimentaire-pendant-la-crise-du-coronavirus>

<sup>3</sup> Pour les moyennes de l'ensemble de l'économie belge, il est tenu compte de la taille des entreprises et du poids des secteurs dans la valeur ajoutée belge. Ceci ne se limite pas aux secteurs repris dans le tableau.

Ces chiffres peuvent donner la fausse impression que la situation dans certains (sous-)secteurs n'est pas si mauvaise. Même une baisse moyenne du chiffre d'affaires de quelques pour cent est extrêmement problématique. Tout d'abord, il ne s'agit que d'une moyenne pour l'ensemble du secteur et ces chiffres peuvent cacher des variations considérables entre les entreprises. D'autre part, les baisses de chiffre d'affaires, même si elles sont limitées, impliquent que l'activité économique du secteur est toujours en déclin.

Une explication possible des résultats moins négatifs pour les magasins d'alimentation est que ceux-ci sont actuellement moins touchés que les autres secteurs liés à l'alimentation, car les supermarchés et les petits magasins d'alimentation ont été autorisés/contraints à rester ouverts. D'autre part, la consommation de produits alimentaires de base est moins cyclique que celle de certains autres produits. Se nourrir est en effet une nécessité vitale.

Selon la BNB, la plupart des entreprises ne prévoient pas une reprise substantielle de leur chiffre d'affaires avant 2022. Pour beaucoup d'entre elles, 2021 sera plutôt une année de transition marquée par une hausse limitée de leur chiffre d'affaires.

***L'interdiction des activités et l'absence de demande sont les principales causes des baisses de chiffre d'affaires***

Interrogées sur les raisons de la baisse de leur chiffre d'affaires, les entreprises des différents (sous-)secteurs ont répondu de la manière suivante.

**Tableau 2 : Raisons avancées pour la baisse du chiffre d'affaires**

Survey 16 March	Social Distancing	Prohibited	Staff shortage	Supply chain problems	Lack of demand	Liquidity problems	Other	Not Applicable
<b>Accommodation and food service activities</b>	<b>7</b>	<b>81</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>23</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>5</b>
Construction	10	7	9	21	34	7	7	43
<b>Manufacture of food products</b>	<b>11</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>54</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>23</b>
Manufacture of furniture	6	9	9	27	36	0	15	30
Manufacture of pharmaceutical and chemical products	6	3	5	11	52	2	5	40
Manufacture of textiles, wearing apparel and shoes	17	11	7	11	74	2	19	7
Manufacture of wood and paper products, and printing	7	11	4	4	65	4	9	22
<b>Retail sales (food)</b>	<b>10</b>	<b>18</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>28</b>	<b>5</b>	<b>17</b>	<b>42</b>
Retail sales (non-food)	13	14	1	12	52	6	19	25
Wholesale	2	10	1	21	57	7	8	25
Belgium	11	14	4	10	43	4	13	32

Sources : tableau créé par le secrétariat du CCE sur base des données des organismes suivants : BECI, Boerenbond, SNI, UNIZO, UWE, FEB, VOKA, BNB

Dans l'horeca, l'interdiction mise en place en raison des risques sanitaires liés à la pandémie de coronavirus est de loin la raison la plus importante (81 % des répondants du secteur), suivie par l'absence de demande (23 % des répondants du secteur). Les magasins d'alimentation citent l'absence de demande comme principale cause (28 % des répondants du secteur), suivie par les interdictions imposées en raison de la pandémie de coronavirus (18 % des répondants). Les entreprises productrices de denrées alimentaires mentionnent quant à elles l'absence de demande (54 % des répondants) ainsi que l'interdiction temporaire (11 %).

Ces constats témoignent de l'interconnexion étroite entre les (sous-)secteurs examinés. Ainsi, les fermetures obligatoires dans les secteurs de l'horeca et de l'événementiel, entre autres, et la réduction générale de l'activité culturelle, sociale et économique dans d'autres secteurs peuvent expliquer en partie la forte baisse de la demande auprès des producteurs alimentaires.

**Impact négatif considérable sur le niveau d'investissement attendu en 2021 dans l'ensemble de l'économie belge**

Pour avoir une meilleure idée de l'activité économique prévue dans les secteurs, les entreprises sont également interrogées à propos de l'impact attendu sur leurs plans d'investissement.

**Tableau 3 : Impact attendu sur les plans d'investissement en 2021 (en %)**

Impact on "investment in 2021"	22-sept.	20-oct.	10-nov.	8-déc.	12-janv.	9-févr.	16-mars
<b>Accommodation and food service activities</b>	<b>-38</b>	<b>-38</b>	<b>-40</b>	<b>-41</b>	<b>-48</b>	<b>-46</b>	<b>-46</b>
Construction	-17	-17	-17	-18	-15	-17	-13
<b>Manufacture of food products</b>	<b>-18</b>	<b>-20</b>	<b>-19</b>	<b>-19</b>	<b>-22</b>	<b>-22</b>	<b>-17</b>
Manufacture of furniture	-8	-29	-23	-9	-18	-14	-17
Manufacture of pharmaceutical and chemical products	-11	-14	-12	-12	-13	-7	-18
Manufacture of textiles, wearing apparel and shoes	-34	-20	-43	-27	-28	-28	-33
Manufacture of wood and paper products, and printing	-28	-31	-28	-19	-22	-20	-31
<b>Retail sales (food)</b>	<b>-15</b>	<b>-18</b>	<b>-18</b>	<b>-22</b>	<b>-16</b>	<b>-23</b>	<b>-11</b>
Retail sales (non-food)	-23	-23	-31	-27	-28	-22	-25
Wholesale	-17	-21	-21	-15	-17	-23	-20
Belgium	-18	-19	-22	-19	-19	-20	-18

Sources : tableau créé par le secrétariat du CCE sur base des données des organismes suivants : BECI, Boerenbond, SNI, UNIZO, UWE, FEB, VOKA, BNB

Pour l'ensemble de l'économie belge, l'impact moyen sur les investissements prévus en 2021 se chiffrait à -18 % au 16 mars. Les commerçants d'alimentation et l'industrie alimentaire s'attendent respectivement à une baisse de -11 % et -17 %. Dans l'horeca, les prévisions d'investissement reculent même de -46 %.

**Les entreprises prévoient une réduction de leurs effectifs en 2020, puis, pour la plupart, une stabilisation en 2021**

L'enquête mensuelle sonde également les entreprises sur leurs attentes quant à l'évolution du nombre de travailleurs pendant les années de crise (différence entre la fin et le début de l'année).

**Tableau 4 : Évolution attendue du nombre de travailleurs en 2020 (en %, différence entre la fin et le début de l'année)**

Expected change in staff size in 2021	20-oct.	10-nov.	8-déc.	12-janv.	9-févr.	16-mars
<b>Accommodation and food service activities</b>	<b>-10</b>	<b>-13</b>	<b>-10</b>	<b>-9</b>	<b>-6</b>	<b>-11</b>
Construction	0	0	1	2	3	3
<b>Manufacture of food products</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
Manufacture of furniture	0	4	1	6	7	1
Manufacture of pharmaceutical and chemical products	-1	2	0	1	2	2
Manufacture of textiles, wearing apparel and shoes	1	2	-1	1	3	-2
Manufacture of wood and paper products, and printing	-2	-1	-1	3	-1	-4
<b>Retail sales (food)</b>	<b>-1</b>	<b>-7</b>	<b>0</b>	<b>-1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Retail sales (non-food)	-2	-5	-1	-2	-2	-2
Wholesale	-1	-1	0	3	1	1
Belgium	-1	-2	-1	0	1	1

Sources : tableau créé par le secrétariat du CCE sur base des données des organismes suivants : BECI, Boerenbond, SNI, UNIZO, UWE, FEB, VOKA, BNB

Là encore, il existe de grandes différences entre les secteurs. Nous remarquons que les entreprises de la plupart des secteurs s'attendent en moyenne à une stabilisation voire une légère augmentation de leurs effectifs en 2021. Toutefois, certaines entreprises, par exemple dans l'horeca (-11 %), prévoient toujours des réductions d'effectifs importantes au niveau sectoriel.

### ***Proportion significative de chômeurs économiques temporaires et possibilités de télétravail limitées***

Les régimes de travail actuels nous fournissent des indications intéressantes sur la manière dont les secteurs font face (doivent faire face) à la pandémie de COVID-19 et à la crise qu'elle a engendrée.

**Tableau 5 : Régimes de travail au 16 mars 2021 (en %)**

Survey 16 March	temporarily unemployed	telework	telework & workplace	at workplace	sick leave	on leave
<b>Accommodation and food service activities</b>	<b>77</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>18</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Construction	1	10	26	59	3	1
<b>Manufacture of food products</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>73</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
Manufacture of furniture	7	6	27	58	3	0
Manufacture of pharmaceutical and chemical products	1	27	13	52	3	3
Manufacture of textiles, wearing apparel and shoes	3	46	13	37	1	0
Manufacture of wood and paper products, and printing	14	4	10	67	3	1
<b>Retail sales (food)</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>79</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
Retail sales (non-food)	5	4	10	79	3	0
Wholesale	6	17	16	56	3	2
Belgium	7	32	15	42	2	2

Sources : tableau créé par le secrétariat du CCE sur base des données des organismes suivants : BECI, Boerenbond, SNI, UNIZO, UWE, FEB, VOKA, BNB

Nous constatons que le travail se fait sur le lieu de travail dans la plupart des magasins d'alimentation (79 %). Ce pourcentage est notablement plus élevé que dans les autres secteurs interrogés. Ceci s'explique évidemment par la nature des activités, qui exigent une présence physique. Par ailleurs, 1 % des travailleurs sont en chômage économique temporaire. Dans les entreprises de production alimentaire, les travailleurs se rendent aussi largement sur le lieu de travail (73 %), mais le télétravail (6 %) et un mélange de télétravail et de présence physique (11 %) sont également courants. La part des chômeurs économiques temporaires y est légèrement inférieure à la moyenne belge (5 % contre 7 %). Toutefois, dans les secteurs des magasins d'alimentation et de l'industrie alimentaire, on observe également un pourcentage relativement élevé de travailleurs absents pour cause de maladie (respectivement 4 % et 3 %, contre une moyenne belge de 2 %). Enfin, dans l'horeca, le nombre de chômeurs économiques temporaires est extrêmement élevé (77 %) et le personnel qui travaille encore se rend principalement sur le lieu de travail (18 %).

### ***Une vague de faillites à venir ?***

Lorsqu'on interroge les entreprises sur la probabilité qu'elles fassent faillite dans les semaines ou les mois à venir, on obtient les résultats suivants.

**Tableau 6 : Pourcentage d'entreprises du secteur qui pensent que le risque de faillite est probable à très probable au cours des semaines ou mois à venir**

	22-sept.	20-oct.	10-nov.	8-déc.	12-janv.	9-févr.	16-mars
<b>Accommodation and food service activities</b>	<b>15</b>	<b>27</b>	<b>29</b>	<b>30</b>	<b>29</b>	<b>33</b>	<b>23</b>
Construction	2	5	9	10	7	6	5
<b>Manufacture of food products</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>6</b>
Manufacture of furniture	0	3	2	17	9	4	0
Manufacture of pharmaceutical and chemical products	3	3	4	0	3	4	8
Manufacture of textiles, wearing apparel and shoes	2	7	11	8	3	3	7
Manufacture of wood and paper products, and printing	0	7	5	7	5	0	12
<b>Retail sales (food)</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>12</b>
Retail sales (non-food)	5	10	17	14	13	10	11
Wholesale	4	1	9	7	8	8	3
Belgium	4	8	12	10	9	7	7

Sources : tableau créé par le secrétariat du CCE sur base des données des organismes suivants : BECI, Boerenbond, SNI, UNIZO, UWE, FEB, VOKA, BNB

Dans la plupart des secteurs, de nombreuses entreprises déclarent qu'elles s'attendent à faire faillite dans un avenir proche. C'est un signal très alarmant, puisque les mesures de soutien qui doivent aider les entreprises à garder la tête hors de l'eau seront progressivement démantelées au cours des prochains mois. Dans l'horeca, en particulier, les entreprises sont très inquiètes quant au risque de faillite (23 %). L'inquiétude est également importante dans le commerce de détail alimentaire (12 %). Chez les producteurs alimentaires, ce pourcentage est inférieur à la moyenne, mais il n'est certainement pas négligeable (6 %).

### **Considérations finales**

Il est clair que la pandémie de coronavirus continue de paralyser de larges pans de notre tissu économique et social. À première vue, certains secteurs semblent résister un peu mieux que d'autres. Il est difficile d'en déterminer les raisons précises, mais les restrictions de contact et la distanciation sociale peuvent être une cause importante pour certains secteurs.

La question de savoir si notre économie sera en mesure de se rétablir rapidement après la pandémie est encore sujette à caution. Pour l'instant, de nombreuses entreprises bénéficient d'aides publiques pour atténuer partiellement la baisse du chiffre d'affaires et éviter les licenciements massifs et les faillites.

Bien que moins nombreuses dans le secteur de l'alimentation à avoir arrêté complètement leurs activités, les entreprises devront soit relancer progressivement leurs activités, soit relever le faible niveau qu'elles connaissent maintenant. Il va sans dire que ces entreprises ne seront pas en mesure de remettre tous leurs travailleurs au travail en même temps. Derrière ces chiffres se cachent de grandes différences entre les sous-secteurs et les entreprises. Certaines entreprises du secteur alimentaire (*industrie alimentaire et commerce de détail alimentaire*) affichent une croissance positive tandis que d'autres sont confrontées à une situation extrêmement difficile. En outre, il existe des différences potentiellement importantes entre les ouvriers et les employés dans la manière dont la crise affecte leurs conditions de travail. Il est impossible d'évaluer ce dernier aspect sur la base des données de l'ERMG, qui ne font pas cette distinction.

Les autorités publiques devront prendre garde à ne pas démanteler trop vite les systèmes flexibles de chômage économique temporaire. Nous ne pouvons que constater que l'horeca et toutes les entreprises qui y sont fortement liées ont besoin d'une attention toute particulière de la part des décideurs politiques pour trouver une issue à cette crise et éviter les faillites et licenciements massifs dans ces segments. Ces chiffres soulèvent dès lors la question de savoir quelles sont les mesures de politique à prendre qui soient à la fois claires et simples tout en étant pertinentes pour chaque entreprise individuelle qui ne peut sortir de la crise que grâce à une action très ciblée.